



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hospitalisation à domicile

Question écrite n° 93789

Texte de la question

À l'heure où la restructuration du paysage hospitalier français passe par le développement accru d'alternatives à l'hospitalisation, M. Bruno Gilles demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui indiquer les résultats de l'étude comparative lancée en novembre 2005 par la DHOS (direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins) qui, conformément à ce qu'il avait annoncé lors de la 9e journée nationale de l'HAD (hospitalisation à domicile) en décembre 2005, devait préciser « dans les mois à venir » le coût de l'HAD par rapport à celui des soins de suite ou de réadaptation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93789

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4867